

A.NA.CO.FI. NEWS

EDITO

Joyeux Noel à tous,

Que vous soyez concernés ou pas par cette fête, nous essayons de vous faire, comme chaque année un certain nombre de surprises et de cadeaux.

Comme l'année dernière le plus visible de ces cadeaux aura peut-être été le Grand Débat de fin d'année qui a fait salle comble. Cependant je pourrais également parler de la matinée parisienne sur le contrôle par les régulateurs (collaboration avec le cabinet Kramer Levin) ou encore des débats et « LCE-Les conférences de l'entreprise » en région, dont l'édition d'Orléans aura été à la fois une première et une réussite. Je remercie d'ailleurs le député/maire, le Président de la CGPME 45 et le Médiateur National du Crédit aux Entreprises.

Nos cadeaux à nous c'est bien entendu votre présence à tous dans nos événements mais c'est aussi le constat de notre croissance qui continue. Si le solde net des entreprises CIF membres sera légèrement positif, l'arrivée des entreprises du courtage d'assurance, en crédit et même les entreprises de l'immobilier, filiales de nos membres « statutaires » dans nos entités ANACOFI dédiées, montre bien la pertinence de notre modèle. Il n'est d'ailleurs pas impossible d'envisager une croissance annuelle de plus de 10% des entreprises cotisantes.

Parmi les cadeaux reçus il y a aussi la reconnaissance. Si avec la CSCA, nous sommes heureux d'avoir été rejoints par nos amis de la CNCGP sur la question du traitement fiscal 2018 des primes versées sur des contrats retraites, nous avons pour notre part déjà reçu depuis un moment (12 Déc.) la réponse du Secrétaire d'Etat (M.ECKERT) et son engagement de réaliser les analyses nécessaires puis de nous revenir ;

C'est encore de reconnaissance qu'il s'agit avec cette nomination au sein du Conseil National de l'Education Financière, pour représenter nos métiers et clairement, comme l'une des institutions professionnelles structurelles de notre univers ;

C'est encore et toujours de reconnaissance que nous parlons, quand il s'agit de participer à une série d'événements et de rencontres liés à la campagne Présidentielle, au côté d'une quinzaine d'autres organisations professionnelles représentant tous les pans de l'économie.

C'est cette reconnaissance enfin qui nous fait être appelés à remettre des prix (comme par exemple le prix Etienne MARCEL) ou à jouer les médiateurs.

Et après Noel ce sera la rentrée avec encore des cadeaux à faire ou à recevoir.

Cela commence par ce qui semble se confirmer comme un accord de la Commission Nationale au sujet des derniers médiateurs de la consommation « légaux » qui nous manquaient. L'ANACOFI tiendrait alors sa promesse et serait surtout la première organisation de Courtiers/Conseils en banque, finance, assurance, immobilier (CGP et CFE) à offrir à ses membres une couverture intégrale de leurs activités par un médiateur (faute de quoi, il leur incomberait d'en trouver un eux même).

Comme toujours et bien évidemment, le cadeau de la rentrée, c'est aussi le redémarrage du Tour de France dès la mi-janvier, avec cette année 3 fois plus de formations prévues, un peu plus d'événements mais aussi, un accord média d'un nouveau genre qui se profile.

Nous n'oublierons pas les DOM COM qui vont pouvoir tester les effets de nouveaux partenariats formation assez rapidement.

Pour être complet il me faut aussi dire un mot de ce qui nous occupe au quotidien.

Pour commencer il y a la gestion d'une entité devenue grande, mais qui fait tout pour garder son âme. Avec la taille viennent les contraintes et si 2016 fut plus facile que 2015, l'intégration de la technologie a révolutionné nos outils cette année encore et continuera de le faire en 2017 (sites). Qui dit contrainte et croissance dit également recrutement et l'arrivée prochaine de nouveaux collaborateurs est annoncée.

Enfin, qui dit quotidien dit négociations réglementaires. Comme les autres organisations professionnelles, nous œuvrons à améliorer le règlement PRIIPS. Cependant, nous travaillons également à répondre aux sollicitations de la dizaine d'autorités et de la demi-douzaine de ministères et d'organes européens qui, sur le dernier semestre nous ont bombardés de textes et de projets, entraînant une charge de travail colossale pour nos équipes.

Merci encore à ceux qui nous apportent leur soutien et Bonnes Fêtes de Fin d'Année à tous.

David CHARLET

N°44 décembre 2016

Certification ANACOFI-CIF

Nous rappelons à tous que les CIF sont tenus d'obtenir une **certification AMF**. Pour ceux qui ne l'ont pas déjà, cela se fera simplement en suivant pendant 3 ans notre Module Réglementaire Obligatoire (versions A, B et C) au lieu du Module classique.

Campagne de Ré-adhésion lancée

Les documents sont partis et sont également téléchargeables sur notre site : Rubrique « **Adhérer/renouveler** »

Evènements ANACOFI

Grand Débat 2016 et LCE-Paris

13 décembre Paris –
www.lcentreprise.fr

Livre blanc en PJ
Lien vidéo Club Patrimoine
<http://urlz.fr/4xjg>

Interview Radio IMMO :
<http://radio.immo/emission/1-139-ANACOFI-Le-grand-debat-2016>

LCE Lyon : en Mars

LCE Nice : prévues le 2 fév. 2017, seront probablement reportées à avril

Convention Annuelle et Assemblées Générales :

16 mars 2017 – Carrousel du Louvre Paris.

Evènements en Partenariat

Rencontres de l'épargne et l'Investissement

31 janvier 2017-Paris

Journées de l'Ingénierie Patrimoniale

24 & 25 janvier 2017, PARIS
Inscriptions :

[JIP 2017 Inscriptions ouvertes](http://www.jip-patrimoine.com/)

<http://www.jip-patrimoine.com/>

Code réduction ANACOFI : **17ANACOFI** ; Le tarif passe à 350€ HT pour les 2 journées.

Salons de l'Immobilier

<https://www.salons-immobilier.com/>

Lyon du 17 au 19 mars

Toulouse du 24 au 26 mars

CROWDFUNDING :

Décret n° 2016-1453, 28/10/2016 relatif aux titres et aux prêts proposés dans le cadre du financement participatif :

- Seuil de 1 million d'euros passé à 2,5 millions d'euros.
- Possibilité de proposer des actions de préférence, des obligations convertibles et des titres participatifs.
- Contributions des prêteurs : les plafonds passent à 2 000 € (5 000€ pour prêt sans intérêts).
- Précisions sur le plafond d'émission des minibons.

IOBSP :

1^{er} octobre 2016 : FISE, Fiche d'Information Standardisée Européenne pour un crédit immobilier : obligations précontractuelles d'information.

IMMOBILIER :

10/02/2016 : Ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016 portant réforme du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations (EEV 01/10/2016) : articles 1157 et 1161 sur la représentation.

07/10/2016 : Loi n°2016-1321, 7/10/2016 pour une République numérique : Renforcement des dispositions visant à la régulation et au contrôle des locations meublées touristiques.

ASSURANCES :

Loi SAPIN II : résiliation annuelle de l'assurance de prêt et contraintes de liquidité et de rendement possibles sur l'assurance-vie.

LCB-FT : Ordonnance n° 2016-1575, 24/11/2016 portant réforme du dispositif de gel des avoirs.

01/12/2016 : Transposition de la 4^{ème} directive par l'Ordonnance n° 2016-1635 renforçant le dispositif français de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Régulateurs :

12/10/2016 : Arrêté du 12 octobre 2016 portant homologation de modifications du RGAMF : dispositions sur la **vérification des connaissances minimales des CIF**. Il apporte aussi les modifications rendues nécessaires par l'ordonnance n° 2016-520 du 26 avril 2016 relative aux bons de caisse.

03/10/2016 : Instruction ACPR n°2016-I-22 du 03/10/2016 relative aux informations sur le dispositif de prévention du blanchiment de capitaux et du financement des activités terroristes.

03/10/2016 : Modification de la décision n° 2011-C-75 du 23 novembre 2011 relative à la liste des associations professionnelles pouvant demander à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution d'approuver un code de conduite : **ANACOFI-ASSURANCES seconde organisation nationale sur cette liste**.

14/11/2016 : Recommandation ACPR sur l'usage des médias sociaux à des fins commerciales

14/11/2016 : Recommandation ACPR sur les communications à caractère publicitaire des comptes sur livret.

14/11/2016 : Recommandation ACPR sur le traitement des réclamations.

23/11/2016 : L'ACPR complète sa recommandation sur le devoir de conseil en assurance vie en publiant une annexe dédiée aux interfaces numériques.

Consultations Régulateurs :

18/11/2016 : Consultation de l'AMF sur l'activité de conseil en haut de bilan (date limite de réponse : 31/01/2017).

24/11/2016 : Consultation publique de l'AMF relative à la mise à disposition des investisseurs de simulations de performances futures (date limite : 20/01/2017).

25/11/2016 : Contribution de l'ANACOFI à la consultation de l'AMF relative aux risques induits par la transition numérique sur les relations entre le prestataire et son client.

ESMA : Consultation sur les lignes directrices en matière de gouvernance des produits (MIFID II) sur les marchés cibles et les distributeurs de produits financiers (date limite 05/01/2017).

Consultation sur les mesures dissuasives à l'intention des conseillers et des intermédiaires pour les optimisations fiscales potentiellement agressives (date limite : 16/02/2017).

14/10/2016 : Orientations relatives aux bonnes politiques de rémunération au titre de la directive sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (EEV 01/01/2017).

14/10/2016 : Orientations relatives aux politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (EEV 01/01/2017).

EIOPA : réponse de l'ANACOFI à la consultation sur les avis techniques concernant la directive sur la distribution d'assurances.

Réponse de l'ANACOFI à la consultation sur le document d'information standard sur les produits d'assurances.

Priip's : L'ANACOFI et la majorité des associations Banque/finance/assurance ont obtenu le report de son entrée en vigueur (janvier 2018). Nouvelles actions concertées engagées.

Les Rendez-vous du courtage –

21 mars - Marseille

<http://www.lesrendezvousducourtage.com/>

Matinée prospective IEIF

26/01/2017 de 8h30 à 14h - Paris

Réduction membres ANACOFI

<http://www.ieif.fr/non-classe/2017-2018-vers-changement-de-paradigme/>

ALERTES et Interrogations (non exhaustif. Plus ... voir site internet parties alertes)

Interrogation marque ANACOFI :

14/11/2016 : L'ANACOFI interpelle la CCI de Haute-Savoie quant aux agréments de sociétés de conseil qu'elle recommande.

ALERTES Autorités de tutelle :

14/09/2016 : L'AMF met en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs proposant du trading d'options binaires sans y être autorisés.

14/10/2016 : L'ACPR et l'AMF mettent en garde le public contre les activités de plusieurs sites Internet et entités qui proposent des investissements sur le FOREX sans y être autorisés.

24/10/2016 : L'AMF attire l'attention du public sur le produit "KEYSTONE FUND".

04/11/2016 : L'AMF met en garde le public au sujet de la communication des offres d'investissement dans les diamants de la société BLUE STONE LTD et des sociétés qui lui sont liées.

ANACOFI...en bref

AGEFOS : signature d'une convention de traitement simplifié qui permettra à nos membres une meilleure prise en charge de leurs formations.

VADEMECUM du Patrimoine :

une version spéciale Anacofi pour les membres est disponible sur commande (cf Bordereau joint et site Anacofi ou Franel)

Nouveau VADEMECUM Immo :

peut également être commandé

A venir :

Vademecum de la Bourse, de l'Entreprise, de la Compliance

RSI / CGPME

La liste CGPME IDF sera conduite par un administrateur ANACOFI.

Il recherche des candidats pour IDF et le reste de la France.

Contact :

gmarabagu@anacofi.asso.fr

A.NOTATIONS

Notre plateforme d'évaluation portée par l'ANACOFI SERVICES ouverte aux membres et non membres : www.anacofiservices.fr

Retrouver l'évaluation hebdomadaire sur www.lecourrierfinancier.fr

FORMATION

Portail Général : www. formations-anacofi.fr **V3 en cours de livraison / mise en ligne**

ANACOFI-CIF : Le volume horaire obligatoire chaque année est passé à 15 heures par an dont 7 heures sur des thèmes précis. Seules des formations validées préalablement seront désormais recevables sauf formation diplômante.

Pensez à passer votre QCM une fois le Module 1 ou les modules AMF suivis afin de les valider

ANACOFI IMMO : Obligations entrées en vigueur : 14 heures par an ou 42 heures sur 3 ans (2016 « exonérée »).

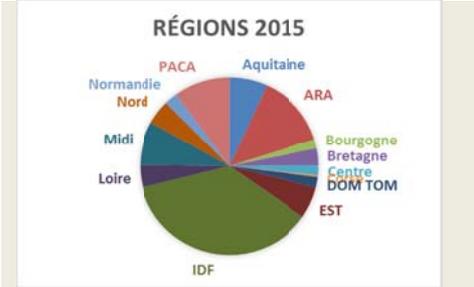
Lancement de 2 nouveaux Modules internes (en ligne), d'un MOOC gratuit et de partenariats externes engagés.

ANACOFI Assurances : lancement de 3 Modules internes (en ligne et présentiel) et 3 partenariats externes engagés.

ANACOFI-IOBSP : Le Module complet permettant d'accéder au statut a été mis à jour et modules courts disponibles.

Actualité des Régions et Evènements

Ci-dessous les dates planifiées ainsi que les Journées Partenaires. Pour plus d'informations, consulter notre site www.anacofi.asso.fr

NORD / NORMANDIE	EST / BOURGOGNE	AUVERGNE / LYONNAIS / SAVOIE
Lille : 16 février 2017 : Module 1 : Veille réglementaire statutaire CIF RATTRAPAGE 2016 Dates immo en cours de planification	Rattrapage EST si besoin Strasbourg, Metz & Nancy : En préparation courant 2017 Dates immo en cours de planification	Lyon : 07 février 2017 : Module 1 : Veille réglementaire statutaire CIF RATTRAPAGE 2016 Grenoble : En préparation courant 2017 Dates immo en cours de planification
PACA / CORSE	AQUITAINE / PCL	UEST
Nice : 03 février 2017 : Module 1 : Veille réglementaire statutaire CIF 2017 Dates immo en cours de planification Cannes : 24 janvier 2017 : Module 1 : Veille réglementaire statutaire CIF RATTRAPAGE 2016 Dates immo en cours de planification Marseille : En préparation courant 2017	Bordeaux : 13 février 2017 : Module 1 : Veille réglementaire statutaire CIF RATTRAPAGE 2016 Biarritz : A définir pour 2017 Dates immo en cours de planification	Rennes, Angers : A définir pour 2017 Nantes : 14 février 2017 : Module 1 : Veille réglementaire statutaire CIF RATTRAPAGE 2016 Brest : 19 janvier 2017 : Module 1 : Veille réglementaire statutaire CIF RATTRAPAGE 2016 Dates immo en cours de planification
ILE DE France	Centre	
Paris : 16 janvier 2017 : Module 1 : Veille réglementaire statutaire CIF RATTRAPAGE 2016 Dates immo en cours de planification	Salons/évènements : Nombreux cf. partie évènements du mur d'info	Blois : Prévu vers Septembre/Octobre en 2017 Formations, JP et LCE
MIDI	Effectif fin 2015	DOM TOM
Montpellier & Toulouse : A définir pour 2017 Dates immo en cours de planification		Contrôles CIF aux Antilles faits en 2016 Formations en partenariat avec MARKER à la Réunion en janvier 2016 Prochaine semaine DOM COM de l'ANACOFI : La Réunion Du 6 au 10 novembre 2017

DOCUMENTS Joint

- Livre Blanc Grand Débat 2016 / LCE-Les Conférences de l'Entreprise Paris
- Bon de Commande VADEMECUM 2017
- Communiqué Nomination CNEF

Nouveau : notre chaîne numérique - <https://www.youtube.com/channel/UCyFsAkGOYE7smqvZp0RS6HQ>

Deviendra **ANACOFI-TV-Média** dès 100 abonnés. Premières vidéos disponibles. Implémentation des programmes externes en cours.

Retrouvez également l'Anacofi sur www.anacofi.asso.fr et sur les réseaux sociaux :



Nous contacter : 01 53 25 50 80 ou anacofi@anacofi.asso.fr ou anacofi-cif@anacofi.asso.fr

Si vous souhaitez donner votre avis, faire un commentaire, plus d'information ou ne plus recevoir ce document, merci de nous l'indiquer par mail : anacofi@anacofi.asso.fr